

COMMUNIQUÉ CANADAGAP® COMMUNIQUÉ

Destinataires : Intervenants CanadaGAP

Date : Le 29 novembre 2018

Objet : **CanadaGAP publie son rapport annuel de 2018**

CanadaGAP est ravi d'annoncer la publication de son rapport annuel de 2018, qui :

- présente le sommaire des activités de l'année
- met en relief les tendances en matière d'audits et de participation
- offre un aperçu des objectifs et des plans pour 2019

Vous pouvez télécharger le document à : www.canadagap.ca/fr/publications/annual-report/

Le rapport sera présenté à la prochaine assemblée générale annuelle de CanAgPlus, le jeudi, 6 décembre 2018. [Cliquez ici](#) pour obtenir des précisions au sujet de l'assemblée générale.

Changements dans les effectifs

- Vishtasp Palkhiwalla a remplacé Samantha Townsend à la mi-juin à titre d'administrateur du programme.
- Lynne Parisien a débuté chez CanadaGAP au début de mai à titre de coordonnatrice du programme et des communications, en remplacement d'Amelia Balsillie qui sera de retour après son congé de maternité en juin 2019.
- Emily Murphy sera également de retour en juin 2019 après son congé de maternité.

Questions?

Communiquez avec le bureau CanadaGAP en composant le 613-829-4711 ou envoyez-nous un courriel à info@canadagap.ca

Au sujet de CanadaGAP

CanadaGAP® est un programme national de salubrité alimentaire auquel l'adhésion est volontaire et dont les normes et le système de certification visent la production et la manipulation des fruits et des légumes frais. Le programme est officiellement reconnu par le gouvernement du Canada et par GFSI (l'Initiative mondiale de l'innocuité alimentaire). Deux guides, l'un pour les produits de serre et l'autre pour les fruits et légumes, ont été élaborés par le secteur horticole, puis soumis à l'examen technique des experts gouvernementaux du Canada. Les guides CanadaGAP sont conçus pour permettre aux entreprises de production, d'emballage et d'entreposage de mettre en œuvre de bonnes pratiques agricoles (BPA), pour permettre aux entreprises de remballage et de commerce en gros de mettre en œuvre de bonnes pratiques de fabrication (BPF), ainsi que les programmes HACCP, et pour les courtiers qui implantent de bonnes pratiques en matière de la traçabilité et la de gestion de leurs fournisseurs.

CanadaGAP® est un programme qui a été élaboré au Canada en vue de promouvoir les bonnes pratiques agricoles (BPA ou « GAPS ») parmi les fournisseurs de fruits et de légumes.

